

Attestation Kéroul

Kéroul atteste qu'une visite et un diagnostic d'accessibilité ont été réalisés pour :

Base de plein air Bon départ



Obstacles majeurs

Le parcours présente des obstacles importants limitant ou empêchant l'accès au site ou aux activités.



Bruno Ronfard
Directeur général de Kéroul

Cette attestation découle d'une visite et d'un diagnostic d'accessibilité réalisés par Kéroul, interlocuteur privilégié du ministère du Tourisme du Québec. Elle rend compte de l'évaluation du parcours du visiteur et de l'accessibilité des services offerts aux personnes en situation de handicap, selon l'état observé au moment de la visite.

Attestation valide jusqu'en 2031


Pour plus de détails : keroul.qc.ca


Diagnostic d'accessibilité


La visite d'accessibilité a été effectuée le **mercredi 13 mai 2026** par une conseillère en accessibilité de Kéroul.

Cote d'accessibilité et mention(s) obtenue(s)


Cotes


 **Accessible**
Le parcours comporte peu d'obstacles et permet à la personne de vivre l'expérience de façon autonome.


 **Partiellement accessible**
Le parcours présente quelques obstacles qui peuvent nécessiter une aide ponctuelle.

 **Obstacles majeurs**
Le parcours présente des obstacles importants limitant ou empêchant l'accès au site ou aux activités.

Mentions

 **Personnes aveugles ou malvoyantes**
Présence d'un minimum de services ou d'aménagements répondant aux besoins de cette clientèle.

 **Personnes sourdes ou malentendantes**
Présence d'un minimum de services ou d'aménagements répondant aux besoins de cette clientèle.

 **Personnes neurodivergentes**
Présence d'un minimum de services ou d'aménagements répondant aux besoins de cette clientèle.

Fiche de l'établissement sur le site de Kéroul

Nous vous invitons à consulter la fiche de la [Base de plein air Bon départ](#) qui est disponible pour le public.

Il est important de nous aviser de tout changement pouvant impacter le résultat de l'attestation Kéroul.

Bonnes pratiques et recommandations

Base de plein air Bon départ

La visite a permis de mettre en lumière les bonnes pratiques en accessibilité suivantes :

- Au moins un lit des unités d'hébergement 5, 6, 7, 8 et 9 peut être ajusté grâce à différentes manivelles ou un panneau de commandes, et ce, tout en gardant un dégagement sous le lit d'au moins 15 cm.

Recommandations

Dans une perspective d'amélioration continue, nous avons identifié des éléments pouvant améliorer l'accessibilité de votre établissement. Notez que la réalisation des recommandations prioritaires indiquées par un point d'exclamation (!) peut entraîner une révision positive de la cote de l'établissement.

Priorité	Emplacement	Constat	Recommandation
!	Stationnement	Aucun espace de stationnement réservé désigné pour les personnes handicapées	<p>Aménager une place de stationnement réservée pour les personnes handicapées près du <u>Bâtiment #4 - Administration</u> ou du <u>Bâtiment #3 - Auberge</u> ayant les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager près de l'entrée (moins de 50 m) ○ Respecter les dimensions (largeur libre et allée latérale sur le côté) ○ Identifier à l'aide du panneau et au sol ○ Parcours sécuritaire menant du stationnement jusqu'à l'entrée sans obstacle <p>Afin de connaître les mesures et les aménagements appropriés, veuillez consulter la Fiche technique illustrée - Stationnement sur le site de Kéroul.</p>

Diagnostic d'accessibilité

Priorité	Emplacement	Constat	Recommandation
!	Bâtiment #3 – Auberge : Unité d'hébergement 5, 6, 7, 8 et 9	Chambre non accessible	<p>Aménager au moins une chambre répondant aux critères minimaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Corridor de circulation d'au moins 92 cm ○ Aires de manœuvre d'au moins 150 cm x 150 cm, dont une sur le côté du lit <p>Vous trouverez toutes les informations pertinentes sur la Fiche technique illustrée – Établissement d'hébergement sur le site de Kéroul.</p>
!	Bâtiment #3 – Auberge : Salle de toilettes (Femmes et Hommes)	Les salles de toilettes ne répondent pas aux critères minimaux d'accessibilité	<p>Revoir la configuration de la salle de toilette ou au minimum apporter les modifications suivantes pour améliorer l'accès à la salle de toilette à une personne en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aire de manœuvre à l'intérieur de la cabine réservée d'au moins 120 cm x 120 cm ○ Barre d'appui en forme de L située sur la paroi latérale la plus près de la cuvette et fixée horizontalement et munie de composants horizontaux et verticaux d'au moins 76 cm de longueur, le composant horizontal se trouvant entre 75 cm et 85 cm au-dessus du sol et le composant vertical étant fixé à 15 cm devant la cuvette ○ Barre d'appui située derrière la cuvette d'au moins 60 cm de longueur centrée par rapport à la cuvette et à la même hauteur que la barre d'appui fixée à la paroi latérale ou à 10 cm au-dessus du réservoir d'eau <p>Afin de connaître les mesures et les aménagements appropriés, veuillez consulter la Fiche technique illustrée – Salles de toilettes à cabinets multiples sur le site de Kéroul.</p>

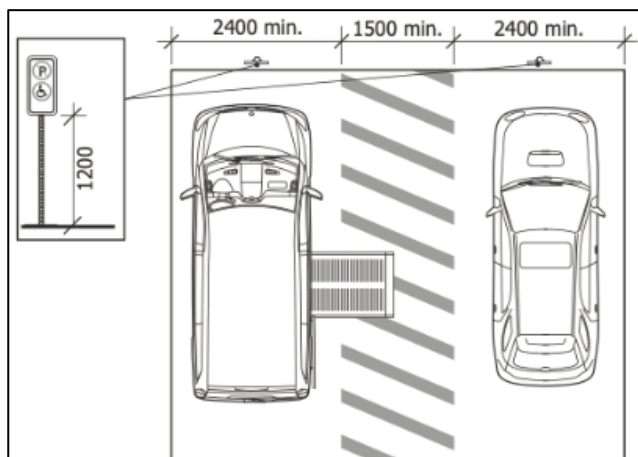
Diagnostic d'accessibilité

Priorité	Emplacement	Constat	Recommandation
	Site de plein air : Sentier pédestre #5 - L'Escalade	Aucun sentier accessible	<p>Aménager au moins un sentier répondant aux critères minimaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sans obstacles, c'est-à-dire : aucune marche, seuil, racine et/ou roche sur le parcours ○ Aire de manœuvre d'au moins 150 cm x 150 cm ○ Surface continue et unie ainsi que revêtement de sol dur comme l'asphalte, le béton, le bois ou du gravier fin bien compacté ○ Sans pente ou proposant une pente maximale de 1:20 (5 %) ○ Largeur libre minimale de 110 cm à plat entre les épaulements (bordures en dévers) ○ Bien délimité de chaque côté (bordure, changement de revêtement ou de couleur du sol) ○ Dévers (pente transversale) nulle ou inférieure à 2 % afin de permettre l'écoulement ○ Aires de repos avec des bancs aménagées tous les 500 m (idéalement tous les 250 m), de préférence dans des endroits ombragés ○ Sentier bien délimité afin d'être repérable visuellement ○ Tapis de sol recommandé pour les surfaces irrégulières comme le sable, le gazon ou le gros gravier
	Site de plein air : Activité #K - Plage	Il n'y a aucun équipement adapté pour accéder à la plage	<p>Faire l'acquisition d'un Tapis de plage permet un accès simplifié à la plage pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou en Hippocampe. Cela permet notamment de ne pas se retrouver enfoncé dans le sable. Ce tapis devrait permettre à une personne de se rendre au quai et proposer une zone en retrait pour relaxer sur la plage.</p>

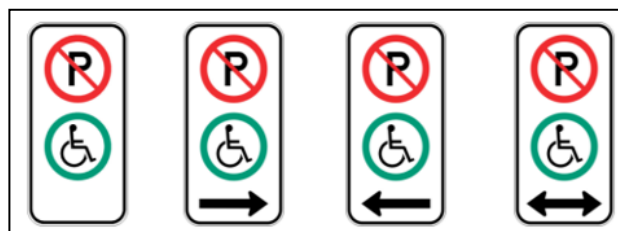
Diagnostic d'accessibilité

Figures illustrées et exemples d'accessibilité

Les images suivantes ont pour objectif de soutenir les différentes recommandations mentionnées ci-haut.



Dimensions du stationnement réservé



Panneau d'identification P150-5

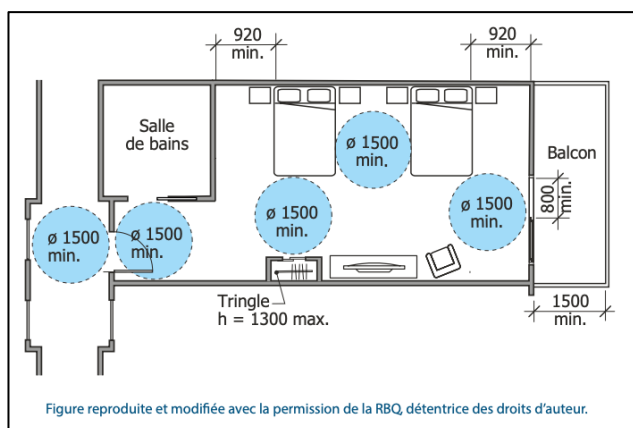
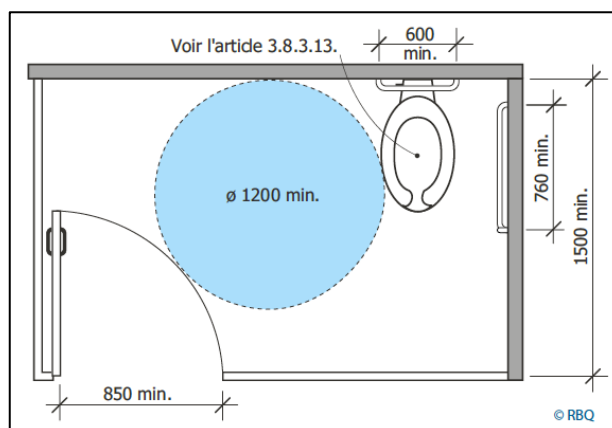


Figure reproduite et modifiée avec la permission de la RBQ, détentrice des droits d'auteur.

Aire de manœuvre dans l'unité d'hébergement



Aire de manœuvre dans la cabine réservée

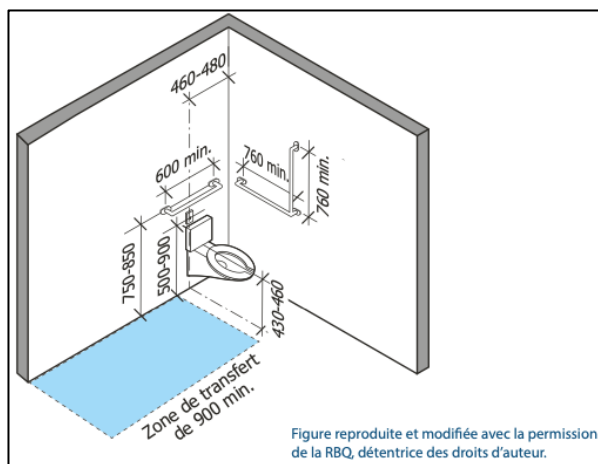


Figure reproduite et modifiée avec la permission de la RBQ, détentrice des droits d'auteur.

Dispositions et mesures des barres d'appui de la cabine réservée

Diagnostic d'accessibilité



Exemple de sentier pédestre accessible



Exemple de sentier pédestre accessible



Exemple d'un Tapis de plage et d'un Hippocampe



Exemple des [plages](#) de Sainte-Agathe-des-Monts

Avantages du diagnostic

- Reconnaissance officielle par le ministère du Tourisme du Québec
- Visibilité accrue sur des plateformes stratégiques (BonjourQuébec, guides touristiques régionaux, magazine Le Québec pour tous, etc.)
- Accès à une clientèle en croissance
- Positionnement comme acteur engagé et inclusif
- Contribution concrète au développement durable

Outils

Aides financières

- Programme d'accessibilité des établissements touristiques ([PAET](#))
- Section [Déductions et subventions](#) du site Web de Kéroul

Documentation

FICHE TECHNIQUE
Entrée accessible

ENTRÉES ACCESSIBLES

- Au moins 50 % des entrées pédonnelles (dont l'entrée principale) doivent être sans obstacle.
- Identifiées au moyen du pictogramme international d'accessibilité.
- Identifier l'emplacement de l'entrée à l'aide d'une signalétique depuis le stationnement si celui-ci est privé ou étagé.

PARCOURS SANS OBSTACLES

- Longueur libre minimale de 200 mm sur tout le parcours.
- Pente d'au plus 1/20 (5 %) tout au long du parcours.

RAMPE D'ACCÈS

- Surface stable, ferme et antidérapante.
- Sans seuil dans le haut et le bas de la rampe ou seuil d'au plus 13 mm de hauteur et biseauté sur toute sa largeur à l'aide d'une pente d'au plus 1/2 (50 %).
- Pente d'au plus 1/12 (8 %).
- Longueur libre d'au moins 870 mm entre les deux mains courantes.
- Mains courantes situées de chaque côté, adhésives au-dessus sur toute leur longueur et à une hauteur comprise entre 865 mm et 965 mm au-dessus de la surface de la rampe. Au moins une main courante doit être continue sur toute la longueur de la rampe et doit se prolonger sur au moins 300 mm à chaque extrémité.

Kéroul

© Kéroul - Août 2022

Pour une expérience culturelle accessible et inclusive

Guide de références pour le milieu culturel

Ressources et pratiques inspirantes

Kéroul Québec

Plein air accessible
Un outil créé par **AQLPH**

Le plein air pour tous

Avec l'aide financière de **Québec**

Avec la collaboration de **Kéroul**

[Fiches techniques illustrées](#)

[Expérience culturelle accessible](#)

[Le plein air pour tous](#)

Encore plus de ressources disponibles sur keroul.qc.ca/fr/documentation

Diagnostic d'accessibilité

Aller plus loin...

L'accessibilité est une démarche en continu.

Vous souhaitez améliorer vos infrastructures et vos services ? Kéroul peut vous accompagner dans votre démarche en accessibilité.

Entreprise

- Rapport de recommandations exhaustif
- Accompagnement / Révision de plans
- Consultez les [autres services](#)

Formation

- Formation Service Complice (accueil)
- Formation Gestionnaires
- Consultez le [catalogue des formations](#)

Voyage

- Base de données d'établissements accessibles
- Répertoire [Aide à la mobilité et matériel adapté](#)
- Démarche [Destination pour tous](#)

Au plaisir de vous accompagner dans les prochaines phases de développement de l'accessibilité de votre site !

Myriam Dubois

Conseillère en accessibilité

mdubois@keroul.qc.ca

Note : Ce diagnostic d'une valeur de 820 \$ vous est offert sans frais grâce à une aide financière de Développement économique Canada.